



St-Luc, 22 avril 2023

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AAOFXB

**Le Samedi 22 avril 2023 à 11h00**

Présents :

- Michael Cottier
- Jean-Pierre Zufferey
- George Meynet
- Sylvia Ekstrom
- Romain Daniel
- Laurent Salamin
- Aline Albasini
- François Mireval
- Virginie Poulin
- Laurent D'Alvise

Procurations :

- Karin Meichtry
- Rudolf Fischer



0. Ouverture de la séance : 11h00

1. Opérations liminaires

- a Désignation du secrétaire- **Laurent D'Alvise est nommé.**
- b Constatation du nombre de voix présentes ou représentées :
  - 10 présents
  - 2 procurations

**Il n'y a pas de quorum requis selon les statuts existants de l'AAOFXB- les décisions peuvent être prises à la majorité.**

2. Ordre du jour

- a Approbation du PV de l'AGE du 23 juillet 2022

*Le comité directeur propose à l'AG d'accepter ce procès-verbal.*

**Le procès-verbal est valablement approuvé par l'AG.**

- b Présentation du rapport du comité et des comptes pour l'exercice 2022

Le rapport d'activité pour 2022 comprend les éléments suivants :

- Remise en route de l'association sur base d'une recherche longue et approfondie des statuts et des membres.
- Création d'un logo pour l'Association.
- Achat du nom de domaine aaofxb.ch.
- Développement d'un site web. Il n'existait pas avant cela.
- Ouverture de comptes emails propres à l'Association.
- Refonte et modernisation des statuts.
- Mise en place d'une mailing-list de la centaine de membres.
- Recherche des signataires du compte de l'Association au Crédit Suisse.
- Changement des signatures.
- Ouverture d'un compte à la Raiffeisen en Anniviers pour faciliter la gestion.
- Vérification et historique des cotisations et statut des membres.
- Rédaction d'une première lettre d'explications concernant la renaissance de l'Association après plusieurs années d'arrêt complet.
- Organisation d'une AG Extraordinaire afin de présenter la nouvelle équipe du comité directeur de l'Association et motiver les membres à recommencer de cotiser et de s'investir dans l'Association.
- Fixation des nouvelles cotisations.
- Organisation d'un événement pour le 6 janvier 2023. Publipostage d'une lettre d'invitation à la centaine de membres.

L'année 2022 aura donc été marquée par une grande quantité de travail pour réanimer l'Association qui avait totalement arrêté ses activités pendant de longues années. Tout en la renaissant, le comité l'a également modernisée tant sur le plan de la gestion que financier, marketing et organisationnel.



Les comptes ont ensuite été présentés à l'AG. Très peu de dépenses. Les seules dépenses correspondent à des frais administratifs. Les comptes de l'exercice 2022 sont annexés à la convocation. Les comptes présentant un excédent pour l'exercice de 6'571.20 CHF. Il faudra toutefois amender les comptes de l'exercice 2022 avec une dépense supplémentaire à hauteur de environ 240 CHF correspondant à la création du site web et à la réservation du nom de domaine aaofxb.ch pour 2022 qui n'ont pas encore été pris en compte.

Le comité directeur propose à l'AG de transférer l'ensemble des fonds encore présents sur le compte Crédit Suisse vers le nouveau compte créé à la banque Raiffeisen de Vissoie.

c Approbation du rapport d'activité du comité directeur pour l'exercice 2022

**Le rapport d'activité est valablement approuvé par l'AG.**

d Approbation des comptes de l'exercice 2022

*Le comité directeur propose de différer l'acceptation des comptes de l'exercice 2022. Des dépenses supplémentaires à hauteur de environ 240 CHF doivent être ajoutées aux comptes 2022. L'approbation des comptes sera assurée par circulation.*

**Cette proposition est valablement approuvée par l'AG.**

**Le transfert de Crédit Suisse à Raiffeisen est valablement approuvé par l'AG. Il est toutefois demandé de conserver le compte Crédit Suisse ouvert afin de pouvoir procéder à la récolte des informations relatives aux membres ayant assuré le paiement de leur cotisation.**

e Décharge du comité directeur

*Le Comité directeur propose à l'AG de différer la décharge du comité directeur sur base du point d ci-dessus, après l'amendement des comptes de l'exercice 2022. La décharge sera exécutée par circulation.*

**Cette proposition est valablement approuvée par l'AG.**

f Confirmation du comité directeur

**Le comité directeur est valablement confirmé.**

g Nomination de nouveaux membres.

**Aucune candidature spontanée ne vient renforcer les rangs du comité.**

h Présentation et approbation du budget 2023

Le budget pour 2023 a également été présenté. Il montre que l'Association prévoit de transférer 14'000 CHF à la Fondation de l'Observatoire François-Xavier Bagnoud afin de couvrir des frais de modernisation et d'investissement. De plus l'Association prévoit un budget de 3'000 CHF pour couvrir des frais de réception pour 2023 et de récolter 3'000 CHF de ses membres cette même année.

*Le comité directeur propose à l'AG d'accepter le budget 2023, présentant un déficit de 9'600 CHF.*  
**Le budget 2023 est valablement approuvé par l'AG.**



i Fixation des cotisations pour l'exercice 2023

**Le montant des cotisations pour 2023 est valablement approuvé par l'AG.**

j Validation finale des nouveaux statuts présentés à l'AGE.

**Les nouveaux statuts ont été valablement approuvés par l'AG.**

3. Présentation du plan d'action et des actualités de l'OFXB

**Le président a présenté le bilan 2022 et les perspectives pour 2023 avec une focale sur les investissements et actions de l'OFXB afin d'orienter les Amis de l'OFXB à supporter la Fondation dans son entreprise.**

4. Fermeture de la séance : midi.

Dr. Laurent D'Alvise,  
Président

Virginie Poulin  
Vice-Présidente